



## 1. IDENTIFICATION

**FONCTION :** Technicien de laboratoire – génie civil

**DÉPARTEMENT :** Laboratoires

**SUPÉRIEUR IMMÉDIAT :** Directeur de laboratoires

## 2. PRINCIPALES RESPONSABILITÉ

Relevant du Directeur de laboratoires, le titulaire de cette fonction à la responsabilité de réaliser différents essais de laboratoire selon les demandes des clients et les techniques reconnues et développées. Vous serez donc appelé à :

- Exécuter les tâches techniques liées aux essais de laboratoire sur produits géosynthétiques et sols (essais hydrauliques, physiques, mécaniques et autres);
- Lire des documents techniques;
- Compiler et réviser les résultats d'analyses;
- Rendre des comptes aux chargés de projets ou directeur de laboratoire au sujet des questions techniques;
- Respecter les procédures établies selon la Norme ISO 17025 et s'assurer du bon fonctionnement des équipements;
- Se conformer aux mesures de sécurité en vigueur.

## 3. AUTRES RESPONSABILITÉS

En l'absence de collègues de travail :

- Faire le suivi de certains essais en cours;
- Planifier l'horaire et faire les essais de laboratoire qui étaient prévus lors de la journée;
- Préparer et couper les échantillons si requis;
- Participer à toute rencontre ou réunion où votre présence est requise.



#### **4. COMPÉTENCES :**

- Être organisé et méthodique;
- Respecter la confidentialité et l'impartialité;
- Posséder des connaissances et une curiosité techniques;
- Détenir une capacité d'analyse et d'interprétation des résultats pour rétroaction;
- Être rigoureux dans ses méthodes de travail pour assurer constance et fiabilité dans les résultats;
- Être soucieux des détails, sens de la minutie;
- Savoir gérer son stress, être réactif et autonome,
- Capacité à travailler en équipe;
- Maîtriser le français et connaissance de l'anglais (lecture et écrit);
- Connaissance de la suite MS Office;
- Aisance avec un ordinateur et autres équipements techniques.

#### **5. FORMATION ET QUALIFICATION REQUISES**

##### **5.1 Niveau d'étude :**

- Détenir un diplôme collégial en technique de laboratoire ou autre formation jugée pertinente

##### **5.2 Années d'expérience :**

- Expérience pertinente dans un poste similaire (nous offrons la formation pour les gens qui ne proviennent pas du domaine du textile)



## **6. RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES SOCIAUX :**

- Le salaire annuel sera fixé selon la scolarité et l'expérience (grille salariale);
- Assurances (soins dentaires, maladie complémentaire, vision, vie et invalidité longue durée);
- Programme d'Aide aux Employés;
- 4 semaines de vacances
- Journées maladie
- Horaires flexibles
- Accès à la cafétéria du CEGEP
- Accès aux installations sportives du CEGEP
- Part employeur pour un REER
- Stationnement sur place
- Bornes recharge électrique (gratuit)
- Tenue décontractée

## **7. STATUT DU POSTE**

- Poste permanent
- Temps plein 37,5 heures / semaine, lundi au vendredi
- Quart de jour

## **8. ÉVALUATION DE RENDEMENT**

- Après 1, 3 & 6 mois de service

Si vous avez envie de postuler ou des questions pour en savoir plus sur nos activités, n'hésitez pas à nous contacter : [rh@gcttg.com](mailto:rh@gcttg.com)